

de faire publier cette faveur si elle daignait me l'obtenir.  
Gloire à sainte Anne !—A. P.

STE LUCE, 12 février.—Mille actions de grâces soient  
rendues à Ste Anne, pour les nombreuses faveurs dont je  
suis l'objet de sa part : je souffrais depuis quelque temps  
de la dyspepsie et j'ai été complètement guérie après avoir  
fait la promesse de publier ce fait dans ses Annales. En  
décembre dernier ma petite fille a été à l'instant soulagée  
dans une maladie grave après m'être recommandée à cette  
bonne Mère, qu'on n'implore jamais en vain.

---

LISTE DES DONNÉS À L'HOSPICE DES PÈLERINS.

Dme D. Schillare, Leeds, Mass .....	\$0.68
Dme Jos. Boutin, Cornwall, Ont.....	0.80
Dme Eliza McDonald, Manville.....	0.25
M. Pantaléon Cormier " .....	0.25
Dme Bernard " .....	1.00
M. Louis Girouard " .....	0.80
Dme Jeanne Cossette " .....	0.50
Dlle Olivine Paquin " .....	1.00
" Julie Cartier " .....	0.25
" Eléonore Crépeau " .....	0.25
Une abonnée de Salem, Mass.....	1.00
Dme Albert Noël, Williamstown, Mass .....	0.50

---

Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.